

LES
Rencontres

Conférence LIFE WolfAlps EU 2022 : l'herbe est-elle toujours plus verte ailleurs ?

Retour sur la 4^e conférence internationale du projet LIFE WolfAlps EU, organisée les 5 et 6 décembre 2022, à Barcelonnette (France) : partage des stratégies de gestion de la coexistence entre le loup et les activités humaines en Europe.

Prédateur de bétail, vu comme un concurrent par certains chasseurs, braconné, tué légalement dans certains pays, mais aussi animal central dans la mythologie, emblème de la vie sauvage pour ses partisans, source de revenus touristiques, protégé et suivi de près : le loup occupe une place à part dans le bestiaire européen. Après avoir été exterminé dans certains pays, il fait son retour naturellement et étend son territoire sur le Vieux continent, non sans générer des tensions. Administrer cette situation conflictuelle est devenu un enjeu majeur. Comment nos voisins européens gèrent-ils la cohabitation avec ce prédateur ? Douze experts représentant sept pays européens ont apporté des éléments de réponses.



© Francesco Panullo/APAM

Un couple de loups alpins en captivité en Italie.

Organisée par l'Office français de la biodiversité (OFB) avec le soutien du Parc national du Mercantour, la 4^e conférence internationale du projet LIFE WolfAlps EU a donné la parole à des intervenants de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Autriche, de Slovaquie et de Slovénie. Quatre de ces pays – l'Italie, la France, l'Autriche et la Slovénie – font partie de ce programme européen initié en 2019 (Figure 1 et figure 2). Mais le sujet du loup intéresse bien au-delà. Outre les 39 personnes présentes lors de la conférence à Barcelonnette, dans les Alpes du Sud, les débats ont été suivis par 474 internautes connectés depuis 16 pays européens.

Cette conférence internationale a été l'occasion de découvrir comment chaque État gère la présence du prédateur en fonction de son histoire, de son organisation politique, du type d'élevage pratiqué et du regard porté par la population sur l'animal.



© Francesco Panuello/APAM

Un loup en captivité en Italie.

État centralisé, ou fédéral

Tous les loups natifs en Europe appartiennent à l'espèce *Canis lupus*, le loup gris. Une différence de taille dans la gestion de l'espèce est toutefois liée à la structure politique des différents pays (tableau 1). En France, les mêmes règles s'appliquent sur tout le territoire. Un « plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage » définit les mesures à prendre pour assurer la viabilité de l'espèce, la méthode de suivi de sa population, ainsi que les mesures de prévention des attaques et les conditions et montants d'indemnisations en cas de prédation d'animaux d'élevage. Le plan fixe un plafond du nombre de loups pouvant être tués légalement chaque année, en cas d'attaques et dans des conditions strictes.

L'approche centralisée vaut également en Slovénie et en Slovaquie, avec des plans de gestion du canidé au niveau national. Des indemnisations sont prévues en cas de prédation. Le gouvernement slovène finance aussi des mesures de protection des troupeaux, ce qui n'est pas le cas en Slovaquie.

Il en va tout autrement en Allemagne et en Autriche, deux États fédéraux. Chaque État fédéral y définit sa propre politique de gestion du loup. En Autriche, « les compensations (en cas de prédation des troupeaux) relèvent de la responsabilité des neuf États fédéraux, elles ne sont

pas les mêmes pour toute l'Autriche et leur montant dépend donc de l'endroit où vous vous trouvez », a expliqué Klaus Pogadl, du Centre autrichien pour l'ours, le loup et le lynx (ÖZ Bär Wolf Luchs). Idem en Allemagne, où le montant des compensations varie d'un Land (État fédéral) à l'autre. La même logique s'applique pour les subventions des moyens de prévention des attaques, tels que des clôtures ou des chiens de protection. La méthode d'estimation des populations de loups est en revanche harmonisée. Pour mieux gérer le retour du carnassier au début des années 2000, les deux pays se sont dotés d'organes au niveau national : le Centre fédéral de documentation et de conseil sur le loup (DBBW), créé 2016 en Allemagne, et le Centre autrichien pour l'ours, le loup et le lynx, instauré en 2019. L'Italie et l'Espagne donnent aussi beaucoup de latitude à leurs régions pour gérer la présence du loup, voire aux parcs nationaux dans le cas italien. En Italie justement, l'avis de l'Institut italien pour la protection de l'environnement et la recherche (ISPRA) est nécessaire en ce qui concerne la gestion du loup, mais uniquement à titre consultatif. Un plan d'actions national sur le loup a été adopté en 2002 mais n'a pas été révisé depuis. « Le niveau actuel d'indemnisation et de subvention à la prévention dépend beaucoup des régions », précise Piero Genovesi de l'ISPRA.

En Espagne, le statut du loup différait selon la zone où il vivait. « Les loups pouvaient être chassés avec de nombreuses restrictions et des quotas au nord du (fleuve) Douro et étaient protégés au sud du Douro », a expliqué le spécialiste espagnol et consultant indépendant Juan Carlos Blanco. La protection de l'espèce a été harmonisée en 2021 au niveau national, non sans tensions.

Le suivi des populations de loups

Le loup avait complètement disparu en France, en Allemagne et en Autriche. Il y a fait son retour depuis plusieurs décennies à partir de pays voisins. Des petites populations relictuelles se sont en revanche maintenues en Italie, en Espagne, en Slovaquie et en Slovénie et ont pu croître à partir du moment où l'espèce a été protégée. Dans ces sept pays, celle-ci fait l'objet d'un suivi de sa population, pour savoir si le nombre de loups augmente et s'ils colonisent de nouveaux territoires (tableau 1).

En France, en Italie, en Allemagne, en Autriche et en Slovénie, ces estimations s'appuient sur la collecte d'indices sur le terrain comme des excréments, des

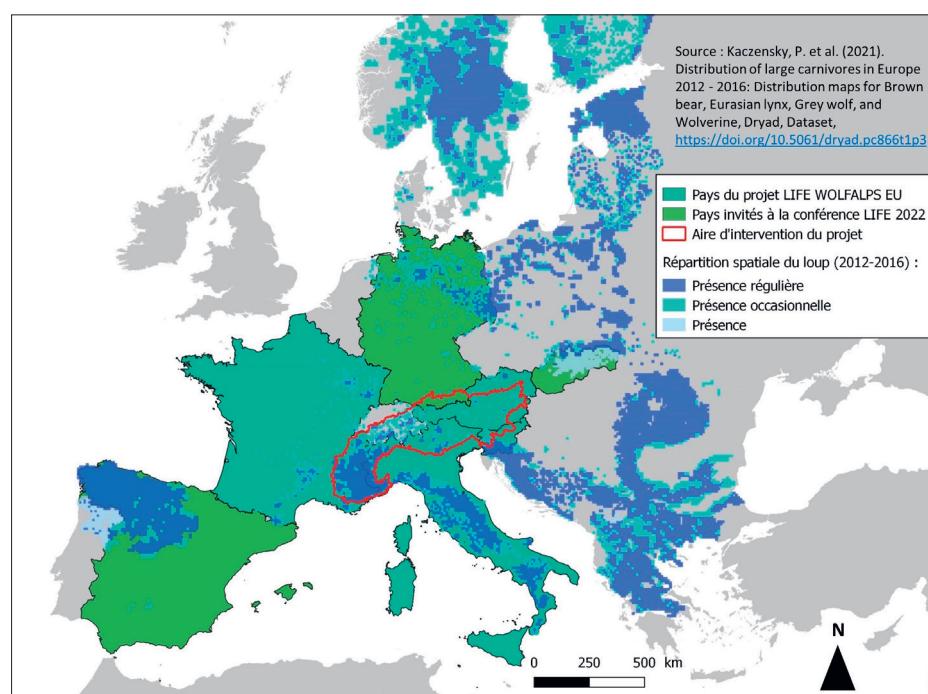


Figure 1. Répartition spatiale du loup en Europe de l'Ouest et Europe centrale, et pays représentés à la 4^e conférence internationale du projet LIFE WolfAlps EU organisée en décembre 2022.

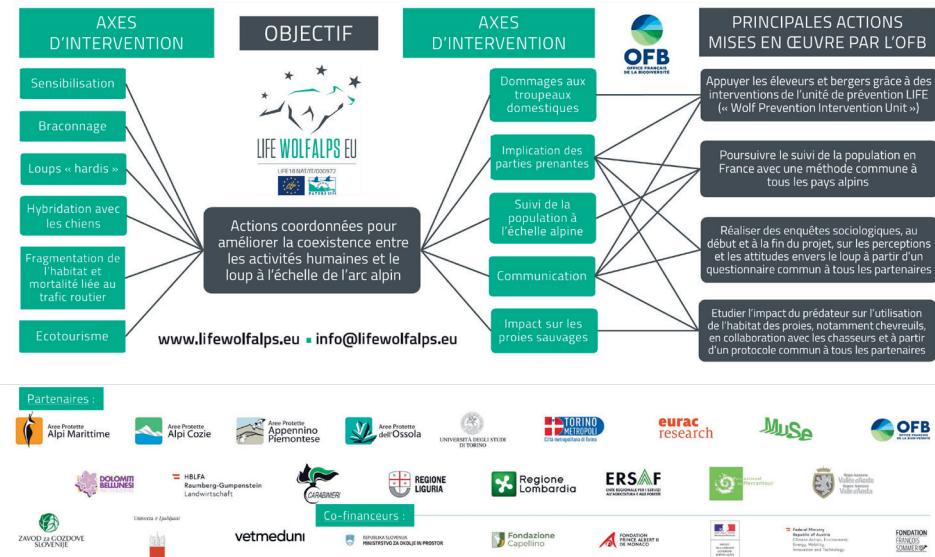


Figure 2. Schéma de l'organisation du projet LIFE WolfAlps EU avec les principales actions mises en œuvre par l'OFB.

images prises par pièges photographiques, des poils, de l'urine, du sang ou encore des carcasses de proies. L'analyse de ces indices par des méthodes statistiques permet d'estimer le nombre de loups.

À la sortie de l'hiver 2021-2022, la France évalue sa population de loups provisoirement entre 826 et 1 016 adultes pour 128 meutes, en attendant la consolidation robuste de cette estimation par des méthodes génétiques, comme cela est réalisé chaque année. Les meutes en France se concentrent dans le sud-est, même si certaines s'établissent au-delà du massif alpin depuis 2019.

L'Italie, qui a pour la première fois réalisé un grand effort de récolte d'échantillons génétiques sur des sites pilotes, notamment en dehors des Alpes, a estimé sa population lupine en 2020-2021 entre 2945 et 3608 loups. Les informations obtenues ont nourri un modèle statistique permettant de projeter le nombre de loups à l'échelle nationale.

L'Allemagne se focalise sur le nombre de meutes et de couples, plutôt que sur les individus. En 2021-2022, 161 meutes et 42 couples étaient détectés sur son territoire, essentiellement dans la moitié nord du pays avec quelques détections plus à l'ouest.

En Espagne, les derniers chiffres disponibles au niveau national datent de 2012-2014, avec 297 meutes de loups recensées grâce à des campagnes de détection estivales des meutes reproductrices. Depuis cette période, « l'aire de distribution des loups est restée plus ou moins constante et nous supposons que le nombre de loups n'a pas non plus

beaucoup augmenté », commente Juan Carlos Blanco. La Slovaquie se base sur des chiffres émanant des chasseurs, qui donnent une population d'environ 3 100 loups en 2020. « Ces chiffres absolu sont faux », précise toutefois Robin Rigg de la *Slovak Wildlife Society*, car des loups peuvent être comptés plusieurs fois. Un suivi indépendant, basé sur l'analyse génétique des indices recueillis dans la région de Liptov, a estimé que le nombre réel de loups serait cinq fois moins important dans le pays, soit 609 loups.

En Autriche, sur la base des détections de profils génétiques, ils seraient entre 50 et 60 individus à être présents au moins temporairement sur le territoire du pays.

Troupeaux et prédation, mesures de prévention et indemnisations

Les difficultés qu'engendre la présence des loups pour l'activité pastorale sont au cœur des conflits avec les humains. « Le principal conflit lié au retour du loup concerne la prédation des troupeaux. Dans un pays où les loups étaient absents depuis très longtemps, les éleveurs et même leurs grands-parents n'étaient plus habitués à vivre avec les loups, c'est un gros problème », résume la biologiste allemande et spécialiste des loups Ilka Reinhardt. Cette remarque concerne son pays, mais s'applique aussi à la France et à l'Autriche (tableau 1).

Chaque territoire possède ses particularités, en fonction des paysages, du type de

bétail – caprin, ovin, bovin, équin – ou de la taille des troupeaux, qui peut varier de 150 individus en Slovénie à 1 500, voire plus, en France. Mais les réponses sont sensiblement les mêmes partout en Europe : rétablir une présence humaine avec des berger là où elle avait disparu, installer des clôtures voire des étables pour la nuit, recourir à des chiens de protection. « C'est très important d'avoir tous les troupeaux protégés et de ne donner aucune chance au loup d'apprendre comment contourner ces mesures de protection », a insisté Ilka Reinhardt. « Il ne suffit pas d'injecter des fonds pour régler le problème. »

En Slovénie, l'accent est mis sur la bonne mise en œuvre des mesures de protection. Un travail commun a été initié en 2010 avec les éleveurs pour s'assurer que les clôtures électriques soient correctement installées et qu'elles soient d'au moins 145 centimètres de haut. « Nous sommes un des rares, voire le seul pays d'Europe avec une forte hausse de la population de loups et dans le même temps une baisse des dégâts », met en avant Rok Cerne de l'Office forestier de Slovénie.

Certains gouvernements subventionnent ces mesures de prévention, comme la France à hauteur de 80 % voire 100 %, mais pas d'aides publiques en revanche en Slovaquie. Le régime d'indemnisation pour les bêtes tuées, blessées ou perdues lors d'attaques est aussi variable entre pays et au sein même de certains pays. Les éleveurs français touchent un montant identique,



© Francesco Panuello/APAM

Un loup en captivité en Italie.

Paramètre	France	Italie	Autriche	Slovénie	Espagne	Allemagne	Slovaquie
Gouvernance	Centralisée	Décentralisée	Décentralisée	Centralisée	Décentralisée	Décentralisée	Centralisée
Statut du loup	Espèce protégée	Espèce protégée	Espèce protégée	Espèce protégée	Espèce protégée	Espèce protégée	Espèce protégée / chassable
Historique	Eradication suivie de recolonisation	Expansion à partir d'un noyau relicteul	Eradication suivie de recolonisation	Expansion à partir d'un noyau relicteul	Expansion à partir d'un noyau relicteul	Eradication suivie de recolonisation	Persécution suivie d'expansion à partir de l'est
Nombre estimé de loups ou de meutes (année d'estimation)	826 – 1 016* (2022)	2 945 – 3 608 (2021)	50 – 60 (2022)	106 – 147 (2022)	1 225 – 2 375 (2018)	161 meutes et 42 couples (2022)	> c. 600 (2022)
Tendance démographique (depuis 2016)	En croissance	En croissance	En croissance	En croissance	Stable	En croissance	En croissance
Nombre d'ovins et de caprins tués (année)	10 285 (2022)	8 400 (2019)	861 (2022)	139 (2021)	3 360 (2020)	2 881 (2021)	733 (2021)
Contrôle létal (élimination légale de loups)	Sur dérogation pour protéger les troupeaux domestiques	Absent	Anecdotique	Anecdotique	Absent (depuis 2021)	Anecdotique	Absent (depuis 2021)
Gestion des hybrides (loup-chien)	Suivi	Capture, stérilisation et relâche	Suivi (mais aucun cas signalé)	Destruction	Destruction	Destruction	Destruction (mais aucun cas signalé)

Sources : Rapport « Assessment of the conservation status of the Wolf » 2022 produit par le « Large Carnivore Initiative for Europe », DREAL AuRA, et communications personnelles des intervenants de la conférence. * : estimation provisoire avant consolidation par des méthodes génétiques.

Tableau 1. Comparatif du contexte actuel de gestion du loup dans les pays représentés à la conférence LIFE WolfAlps EU 2022.

que l'attaque ait lieu dans les Alpes ou en Bretagne. « Si on ne peut pas exclure la responsabilité du loup, on indemnise », indique Juliette Bligny, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Auvergne Rhône-Alpes (DREAL AuRA), service déconcentré du ministère en charge de l'environnement et responsable de piloter la gestion du loup en France. Il en va autrement en Allemagne, en Autriche, en Espagne ou encore en Italie, où les procédures d'indemnisations et les montants varient en fonction des régions. En Slovaquie, les moyens de protection ne sont pas subventionnés par l'État. En Autriche, où le retour du loup est récent, un projet pilote est mené par l'école agricole Grabnerhof pour apprendre aux futurs éleveurs à mieux protéger les troupeaux.

L'élimination légale de loups par les tirs

En France, les tirs dérogatoires de loups font partie intégrante de la protection du bétail. Ils relèvent de dérogations permises dans le cadre de la protection stricte de l'animal, pour « prévenir les dommages au troupeau », à condition de « démontrer qu'il n'y a pas d'autre solution satisfaisante » et que « les tirs légaux ne [portent] pas atteinte au bon état de conservation de la population », détaille Juliette Bligny. Un plafond de loups pouvant être tués légalement est fixé chaque année et correspond à un maximum de 19 % de l'effectif moyen estimé de population, soit 174 loups pouvant être éliminés en 2022. Il est difficile de mesurer si ces tirs permettent de réduire les attaques contre les troupeaux. Selon Oksana Grente, qui a soutenu une thèse sur le sujet en France en 2021, « les effets des tirs en France ont été hautement variables selon le contexte. La majorité des effets n'impliquaient pas de changement, le restant des effets étant une réduction des déprédatations ou une augmentation. »

Ailleurs, le contrôle létal de loups reste l'exception (tableau 1). En Slovénie, un loup peut être tué notamment en cas d'attaques répétées, d'hybridation ou quand ils ne sont plus farouches, mais les chiffres restent anecdotiques au regard de la population (12 prélèvements en 2019, trois en 2022). En Allemagne, entre 2008 et novembre 2022, dix loups ont été tués, dont une louve pour éviter une hybridation avec un chien. En Italie, un plan d'actions remontant à 2002 exclut tout prélèvement. Quand un loup a attaqué une femme dans le sud de l'Italie, il a été capturé et placé en captivité mais « il n'a pas été tué », précise Piero

Genovesi de l'ISPRA. « Jusqu'à présent, il y a eu une forte attention portée à la protection du loup. »

En Espagne, la législation a changé en 2021 et depuis septembre de cette même année, aucun loup n'a été tué légalement. De même en Slovaquie, la législation a évolué au fil des ans : depuis 2021, le loup est strictement protégé avec un nombre nul de prélèvements, contre encore 39 tirs en 2020.

Un statut de protection en évolution

Le loup est une espèce protégée au niveau européen par la convention de Berne de 1979 et par la directive Habitats-Faune-Flore de l'Union européenne de 1992. Ces textes contiennent néanmoins des dispositions permettant aux différents pays de moduler le niveau de protection accordé à l'espèce selon les contextes locaux.

En Espagne et en Slovaquie, la réglementation pour protéger les loups a radicalement changé au cours des dernières années. Jusqu'en 2021, le loup en Espagne ne bénéficiait pas de la même protection selon l'endroit où il vivait. Il était strictement protégé au sud du fleuve Douro, mais pas au nord, dans

les trois régions abritant environ 95 % de la population. Parallèlement, le loup attire des touristes dans des zones rurales du nord du pays. En 2019, des défenseurs de l'animal portent son inscription sur la liste des espèces protégées. La proposition est adoptée deux ans plus tard, lors d'un vote auquel ont pris part toutes les régions espagnoles, même celles n'abritant pas de loups. Elle passe à une seule voix, toutes les régions où le prédateur est présent ayant voté contre.

La Slovaquie, où le loup n'a pas complètement disparu pendant le 20^e siècle, a connu une forte évolution de la protection du canidé depuis les années 1970. En 1994, le pays signe la Convention de Berne mais conserve la possibilité de chasser des loups. Dix ans plus tard, il entre dans l'Union européenne mais là encore, la chasse continue. En 2013, une procédure d'infraction est ouverte par la Commission européenne, ce qui a conduit à une nette réduction des plans de chasse pour aboutir à zéro loup prélevé légalement en 2021, ainsi que l'interdiction de la chasse dans certaines zones et l'adoption d'un plan national de gestion du loup en 2016.

Hybridation

Les loups et les chiens ont plus de 99 % d'ADN en commun et peuvent se reproduire entre eux. Le comité permanent de la Convention de Berne recommande aux États de tout faire pour éviter la reproduction entre les deux canidés, en luttant contre les chiens errants et le cas échéant en éliminant les loups hybrides (tableau 1). En Italie, « nous n'avons pas d'estimation crédible au niveau national de l'hybridation », fait savoir Piero Genovesi de l'ISPRA, mais « dans certaines régions d'Italie, l'hybridation est relativement généralisée » comme en Toscane, tandis qu'il est encore possible de la limiter dans la zone alpine. Une possibilité est de capturer les hybrides pour les stériliser. La politique slovène, quant à elle, prévoit d'éliminer les loups hybrides. « Nous essayons d'avoir des analyses génétiques » pour cibler les bons individus, affirme Matej Bartol de l'Office forestier slovène. Des soupçons d'hybridation ont conduit à éliminer une louve en Mecklenbourg-Poméranie-Orientale, dans le nord de l'Allemagne,

en 2020, alors qu'une étude parue en 2019 (disponible sur le site loupfrance.fr) conclut à un taux relativement faible d'hybridation en France.

Communication

« Parler aux gens est la chose la plus importante », constate Rok Cerne de l'Office forestier slovène. Le centre des visiteurs de la ville de Pivka a pour but de promouvoir la coexistence avec les grands prédateurs - ours, loups et lynx - et d'expliquer comment minimiser les conflits. L'accent est mis sur le travail avec les enfants, mais aussi les éleveurs et les chasseurs (sur les dimensions humaines du projet LIFE WolfAlps EU, voir l'encadré ci-dessous). Communiquer en toute transparence est essentiel, comme l'a montré le cas du retour du loup en France. Il a été observé pour la première fois en novembre 1992 dans le Parc national du Mercantour mais « l'observation a été gardée confidentielle pendant six mois pour certifier que l'animal observé n'était pas un chien errant, pour pouvoir assurer sa protection [juridique par] un décret

interministériel et pour pouvoir préparer un protocole en cas de déprédatation », relate Nathalie Siefert, cheffe du service Connaissance et gestion du patrimoine du parc. « Ces six mois de silence ont donné naissance à une rumeur comme quoi le loup avait peut-être été réintroduit, peut-être par le Parc » et « le doute reste gravé dans la mémoire de certains habitants », bien qu'une commission parlementaire ait conclu au retour naturel du loup depuis l'Italie.

Conclusion

Existe-t-il un pays où l'herbe serait plus verte qu'ailleurs ? Partout, la présence du loup oblige à repenser le partage de l'espace et à gérer la concurrence entre activités humaines et prédateurs pour tenter d'apaiser les conflits (encadré page 6). Leur intensité et leur fréquence dépendent beaucoup des moyens mis en œuvre pour protéger le pastoralisme, activité la plus exposée au retour du loup, ainsi que de la communication envers le grand public et du dialogue avec toutes les parties impliquées.

Comment le loup est-il perçu selon les pays ?

Comment le loup est-il perçu en Italie et en Slovénie où il n'a jamais été complètement exterminé, en France où il a fait son retour au début des années 1990 et en Autriche à la fin des années 2000 ?

Pour le savoir en 2021, 7 610 personnes ont été interrogées dans 16 zones de ces quatre pays où le carnivore est présent, parmi le grand public, les chasseurs, les éleveurs, les professionnels de l'éducation, les professionnels du tourisme, les ONG et les journalistes.

« L'existence des grands carnivores dépend du succès de la coexistence avec les humains », explique Bernarda Bele, chercheuse en biologie de l'université de Ljubljana, qui a présenté l'étude lors de la conférence à Barcelonnette.

Que peut-on tirer de ces sondages ? « Dans les zones en Italie, en France et en Slovénie, la majorité des personnes ayant répondu se disent en faveur des loups et soutiennent leur protection », indique Bernarda Bele. À l'inverse, en Autriche, « une large majorité de répondants se sont décrits comme opposés au loup et ne défendent pas sa protection ».

« Les zones centrales autrichiennes et une zone centrale italienne ont été échantillonées uniquement au moyen de questionnaires en ligne, tandis que les autres zones ont utilisé un mélange de différentes méthodes d'échantillonnage », nuance toutefois la chercheuse. « Les méthodes d'échantillonnage ont pu introduire un biais dans les données ».

Dans l'ensemble, « les chasseurs sont pour la plupart opposés à la protection complète du loup » et les éleveurs « étaient majoritairement opposés aux loups dans tous les pays », observe-t-elle encore.

Un nouveau sondage a été mené en 2023/2024 et les résultats sont en cours d'analyse.

Témoignages : Éric Hansen, directeur régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse à l'Office français de la biodiversité et **Nathalie Siefert**, cheffe du service Connaissance et gestion du patrimoine au Parc national du Mercantour.

Eric Hansen et **Nathalie Siefert** reviennent sur les enseignements de la conférence de Barcelonnette : « un tour de piste » qui a permis de « savoir ce qui se passe ailleurs et comparer », estiment-ils.

« Ce séminaire était particulièrement important » pour « avoir des retours d'expérience » et « ne pas réinventer à chaque fois l'eau tiède », relate Éric Hansen. « On se rend compte que la gestion du loup est complexe partout et qu'il n'y a pas de recette miracle », relève-t-il.

Le système français offre une « équité vis-à-vis des éleveurs », constate Nathalie Siefert. « Le caractère centralisé de la France avec des situations diversifiées de prédation est un cas assez unique». Reste à savoir si « c'est une force ou une faiblesse ».



© OEB

Participants à la conférence LIFE WolfAlps EU 2022.

Portail de ressources scientifiques et techniques de l'OFB sur le loup :

- <https://www.loupfrance.fr>

Portail du projet LIFE WolfAlps EU :

- <https://www.lifewolfalps.eu/fr/>

Programme de la conférence :

- <https://www.lifewolfalps.eu/fr/f/>

Résumé des présentations :

- <https://www.lifewolfalps.eu/fr/lherbe-est-elle-toujours-plus-verte-ailleurs-resume-de-la-4eme-conference-internationale-lwa-eu-2022/>

Les enregistrements vidéo de la conférence :

- <https://www.youtube.com/@LifewolfalpsEurope/videos>

LES Rencontres

Directeur de publication : Olivier Thibault

Coordination : Anne-Isabelle Six, Stéphanie Belaud

Rédaction : Laure Fillon, Ricardo N. Simon, Hélène Fournet et Nolwenn Drouet-Hoguet

Réalisation : Parimage

Impression : Cloître - Impression sur du papier issu de sources responsables.

Éditeur : OFB – 12, cours Lumière - 94300 Vincennes

Disponible sur : <https://professionnels.ofb.fr/fr/rencontres>

ISBN web : 978-2-38170-185-1

ISBN print : 978-2-38170-186-8

Gratuit



LIFE18 NAT/IT/000972

